



Communauté de Communes (CdC) du Réolais en Sud-Gironde (RSG)
EPCI de 20 à 40 000 habitants en FPU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE ORDINAIRE DU JEUDI 16 JUILLET 2020
SEANCE D'INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Mandature 2020 – 2026)

ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL DE LA SEANCE

Désignation d'un secrétaire de séance ;
Installation du nouveau conseil communautaire : appel nominatif et constatation du quorum (a minima 21 élus présents pour procéder aux votes).

Désignation des assesseurs pour les votes :
Doyen : Bernard VINCENTE (01/02/1947), Maire de Blaignac ;
2 benjamins : Sophie VAULTIER (11/01/1989), élue de La Réole + Bastien MERCIER (30/04/1988), Maire de Camiran ;
2 doyens suivants : Christian MALANDIT-SALLAUD (29/10/1948), Maire de Saint-Michel de Lapujade + Alain BREUILLE (11/12/1948), Maire de Loubens.

* * *

ADMINISTRATION GENERALE

- Election du ou de la Président(e) de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde ;
- Lecture de la charte de l' élu local (sans vote) et transmission d'une copie ainsi que d'une copie des articles du CGCT sur l'exercice du mandat concerné ;
- Fixation du nombre de Vice-Président(e)s ;
- Elections individuelles de chaque Vice-Président(e) ;
- Fixation du niveau des indemnités du ou de la Président(e) et des Vice-Président(e)s ;
- Délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au (à la) Président(e) en exercice ;
- Désignation des délégués de la CdC dans les organismes extérieurs.

* * *

Questions diverses